

9th PPD Workshop
Public-Private Dialogue on Entreprise Development for Youth & Inclusion

L'UNACOIS Jappo face à la 1ere Grande Réforme du Code
Général des Impôts du Sénégal
(CGI)
De 2012 à 2013



L'UNACOIS JAPPO : UN ACTEUR MAJEUR DE L'ECONOMIE SENEGALAISE

▶ STATUT JURIDIQUE

- ▶ Légalement reconnue le 2 février 1990
- ▶ Statut d'association professionnelle

▶ ORGANISATION :

- ▶ 01 président national
- ▶ 14 unions régionales
- ▶ 45 comites départementaux
- ▶ +70 000 membres / operateurs privés

▶ ACTIVITE :

- ▶ forte présence dans les 3 secteurs économiques clé du Sénégal
- ▶ 4 conventions officielles avec le gouvernement
- ▶ représentée au moins auprès de 3 institutions de la république et 5 institutions parapubliques

DEROULE DU PROCESSUS DE DPP

PARTIE 1 : CONTEXTE GENERAL DE LA RÉFORME

PARTIE 2 : DEFIS & ENJEUX DU DPP/ REFORME

PARTIE 3 : MISE EN ŒUVRE DU DPP

PARTIE 4 : RESULTATS OBTENUS



CONTEXTE GENERAL DE LA REFORME

► 1- Un changement de régime

Le Sénégal opère un 3ème changement de régime politique en 2012 avec l'accession au pouvoir de Son Excellence Mr Macky Sall comme 4ème Président de la République

► 2- Forte inflation

La situation économique du Sénégal est marquée entre autres par une forte inflation située à +6% , suivie d'une croissance de - 4% en et une tension budgétaire aigüe, un taux de chômage élevé des jeunes et des femmes.

► 3- Nouveau cadre Juridique et fiscal

« La politique fiscale mise en œuvre par le Sénégal depuis quelques décennies traduit la volonté des pouvoirs publics de faire de la fiscalité un instrument apte à mobiliser de façon optimale les ressources nécessaires à la couverture des charges publiques, à promouvoir la croissance économique et à améliorer l'environnement des affaires ».

Le Sénégal décide de disposer d'un nouveau code des impôts dès 2013 et l'exprime en ces termes dans le préambule du projet devenu loi n° 2012-31 du 31 décembre 2012 - publiée au J.O. n° 6706 du 31-12-2012)

DEFIS ET ENJEUX DU DPP AU SENEGAL

3 DEFIS MAJEURS PAR ORDRE DE PRIORITE:

- ▶ Rationnaliser le cadre réglementaire
- ▶ Elargir l'assiette fiscale
 - ▶ Forte pression fiscale sur les grandes entreprises.
 - ▶ Mauvaise qualité de relation entre l'administration fiscale et les pme.
- ▶ Moderniser l'administration fiscale

3 ENJEUX CRUCIAUX :

- ▶ Renforcer les capacités budgétaires du Sénégal
- ▶ Renforcer la qualité de la croissance économique (forte et inclusive)
- ▶ Améliorer la gouvernance de l'administration fiscale

MISE EN ŒUVRE DU DPP AU SENEGAL

- ▶ Une commission nationale bipartite mise en place qui regroupe l'Etat - secteur privé (toutes sensibilités)
- ▶ Une commission adhoc personnalisée UNACOIS jappo :
- ▶ Une méthodologie de travail au dialogue idéologique et intellectuel l'UNACOIS jappo apporte l'éclairage du marche.
- ▶ Deux ouvertures stratégiques : chercheurs et experts (notamment comptables
- ▶ Un stratégie de communication profitable a l'Etat et rassurante pour les pme

ARGUMENTAIRE : TDR

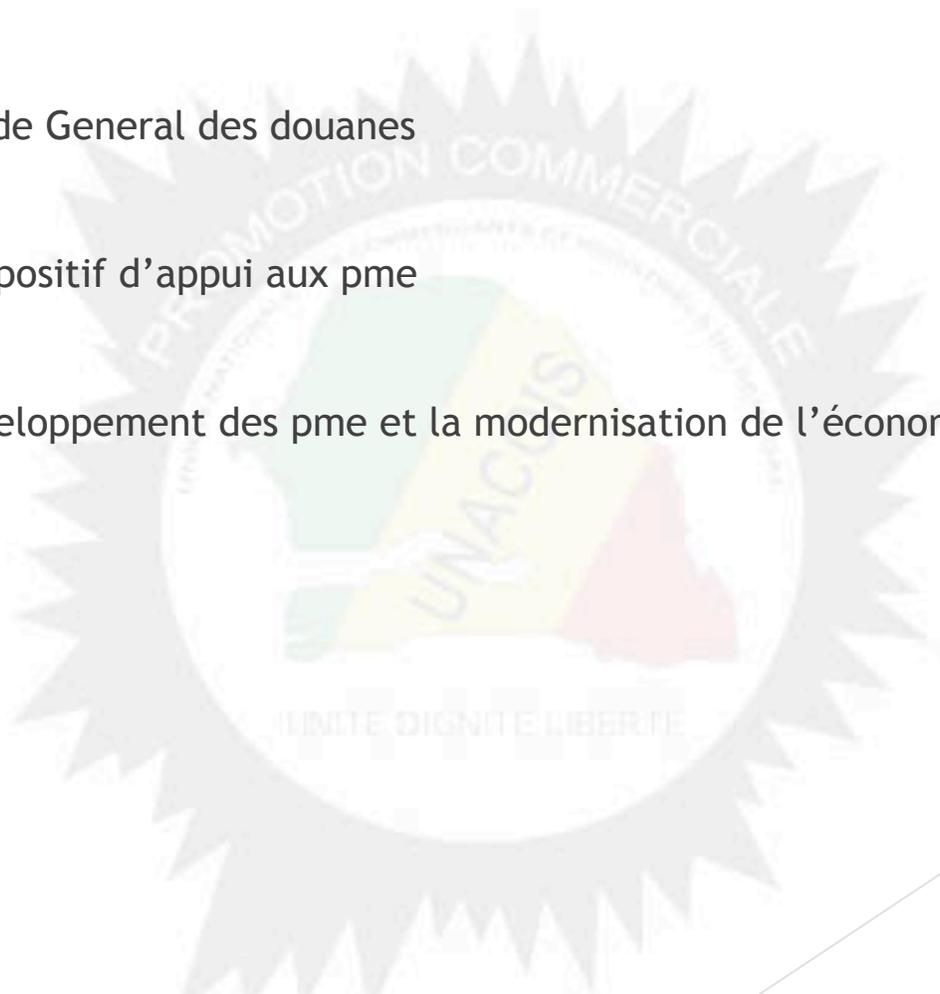
- ▶ Etablir la situation de référence des PME dans le cadre de leur contribution au PIB & croissance économique
- ▶ Faire valoir notre connaissance du marché/ secteur / filière / activité / produit
- ▶ Proposer notre appui à la lutte contre l'inflation des prix des denrées de 1eres nécessités.
- ▶ Mettre en avant la grande contribution des importateurs membres aux recettes douanières.

RESULTATS OBTENUS

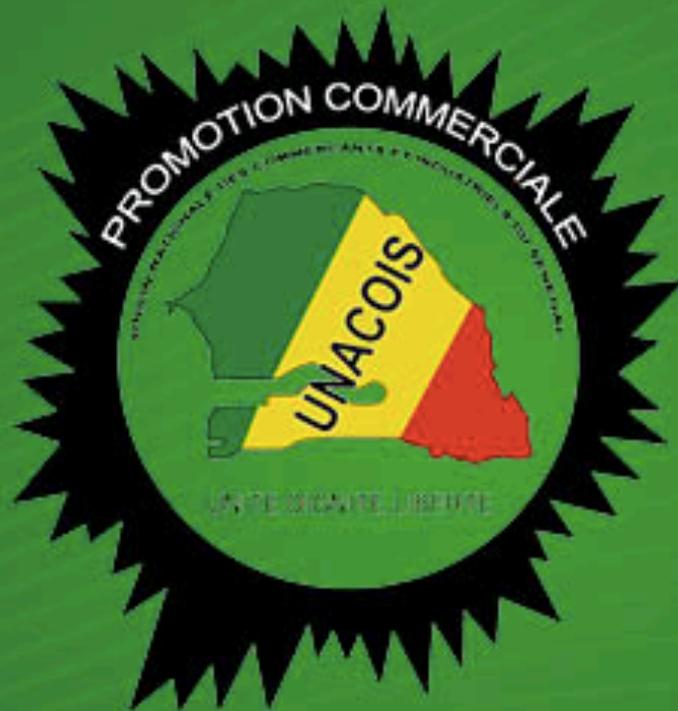
- ▶ Un Nouveau code général des impôts adopté par consensus avec 3 grandes innovations : Régime Simplifié et Contribution Globale unique (CGU) 01 minimum fiscal allégé à FCFA 500 000 (avec un modèle et un 1 barème d'imposition propose et valide par l'Etat
- ▶ Taux d'inflation 0,8% en 2016
- ▶ Croissance du PIB 6,5% en 2015
- ▶ Un cadre de dialogue institutionnalisé

PERSPECTIVES OFFERTES PAR LE DPP

- ▶ Ouverture de la réforme du Code General des douanes
- ▶ Ouverture de la réforme du dispositif d'appui aux pme
- ▶ Projet de loi portant sur le développement des pme et la modernisation de l'économie



L'UNACOIS Jappo face à la 1ere Grande Réforme du Code Général des Impôts du Sénégal
(CGI)
De 2012 à 2013



UNACOIS - JAPPO

Merci de votre attention